



Ecologie sans Frontière

C.N.M. S.E.

INERIS

maîtriser le risque |
pour un développement durable |

Communiqué de presse

Expérimentation animale et méthodes alternatives : Donnez votre opinion sur le site Internet de l'INERIS

Paris, 5 février 2013 – Dans le cadre du projet PICASO Alternatives, l'INERIS et ses partenaires lancent un questionnaire destiné au grand public sur l'expérimentation animale et les méthodes alternatives aux tests sur animaux, afin d'évaluer la perception des citoyens sur le sujet. Ce questionnaire est accessible sur www.ineris.fr.

L'évaluation de la toxicité des substances chimiques peut se faire par l'expérimentation animale ou par des méthodes dites « alternatives » qui réduisent ou remplacent le recours à l'animal, ou encore optimisent les méthodes appliquées aux animaux pour limiter au maximum la souffrance (principe des 3R – *replace, reduce, refine*). Une forte impulsion à l'application des méthodes alternatives a été donnée par le règlement européen REACH, qui institue depuis 2007 l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques et par la directive européenne du 22 septembre 2010 sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

Dans ce contexte, le projet PICASO Alternatives « Place des méthodes alternatives en expérimentation animale dans le domaine santé-environnement – Prise en compte des attentes sociétales » tente d'intégrer les préoccupations sociétales à la réflexion autour des stratégies de recherche futures. Le questionnaire mis en ligne aujourd'hui sur le site Internet de l'INERIS est un des outils utilisés pour évaluer le degré de perception générale que les citoyens ont de ce thème.

Le projet PICASO Alternatives doit aboutir à la publication d'un dossier faisant le point sur le sujet : un état des lieux de la recherche nationale et européenne sur les méthodes alternatives ; l'expertise nationale et européenne dans ce domaine ; les attentes sociétales. Une fois identifiées, ces attentes seront mises en perspective au regard des besoins de recherche et d'expertise existants en matière d'étude des dangers en santé-environnement, plus spécifiquement ceux liés aux substances chimiques.

Financé par le ministère chargé de l'Ecologie dans le cadre du programme REPERE, et coordonné par l'INERIS, ce projet s'inscrit dans la démarche d'ouverture à la société de l'Institut. Le projet met en œuvre un travail commun de réflexion et de co-construction en partenariat avec trois associations : Ecologie sans Frontières (ESF), association de défense de l'environnement ; Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), association nationale de défense des consommateurs et usagers ; la Coordination Nationale médicale Santé-Environnement (CNMSE), association réunissant des professionnels de santé.

Le projet a recours à d'autres outils pour identifier les attentes sociétales : réalisation de groupes de discussion – *focus group* (consommateurs, associations de défense de l'environnement, de professionnels de santé, de protection des animaux, utilisateurs et développeurs de méthodes alternatives) par la CLCV ; mise en place d'un groupe Facebook animé par ESF ; envoi d'un questionnaire aux lanceurs d'alerte par la CNMSE ; analyse des discours des associations de défense des animaux... La complémentarité de ces divers outils doit permettre d'étudier la pluralité des opinions représentées au sein des structures sociales.

➔ Répondez au questionnaire sur http://www.ineris.fr/questionnaire_picaso

➔ >Pour plus d'informations sur REPERE : www.programme-repere.fr/

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Il emploie 588 personnes, basées principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise. Site Internet : www.ineris.fr.

Contact presse : Aurélie Prévot 03 44 55 63 01 / 06 20 90 03 48 / Aurelie.Prevot@ineris.fr